

L'an deux mille vingt-deux,

Le jeudi 15 décembre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 08/12/2022

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Cécile SAUVETRE, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, David JARRY, Alexandre RAMBAUD, Thomas MICHONNEAU, Dominique BAUDOIN, Karine BOISSONNEAU, Guy NOGRET.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS (pouvoir à Cécile SAUVETRE), Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU.

Christelle BODIN a été élue secrétaire de séance.

N° 2022-066 Appel d'offre : Lotissement Les Genêts

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commission d'appel d'offre s'est réuni avec Mr Erissé d'Aréa Urbanisme pour présenter l'analyse de l'appel d'offre.

Aréa Urbanisme a fait un travail d'analyse et de synthèse des appels d'offres reçus.

Le conseil municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire, après avoir délibéré et voté avec 11 voix pour TPF et 2 voix pour COLAS


VALIDE l'appel d'offre de l'entreprise Travaux Publics et Forestiers de Bressuire d'un montant de 135.049,32 € ht.

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 19 décembre 2022

Le Maire, Jean-Jacques GROLLEAU



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LARGEASSE' at the top, 'Deux-Sèvres' at the bottom, and a central emblem featuring a building and a tree. The signature is a cursive scribble that partially obscures the stamp.